



Déclaration de la présidence de la COMECE en solidarité avec le Groenland et son peuple

Le Comité permanent de la Commission des Évêques de l'Union européenne (COMECE) souhaite exprimer sa solidarité et sa proximité spirituelle avec le peuple du Groenland, qui est aujourd'hui confronté à une instabilité et à une incertitude géopolitiques croissantes, ainsi qu'aux conséquences profondes du changement climatique et à des défis sociaux persistants.

Nous réaffirmons que l'avenir du Groenland doit être décidé par le peuple groenlandais lui-même, dans le plein respect de ses droits, de sa dignité et de ses aspirations. Dans le même temps, nous soulignons l'importance de respecter le droit international, les principes de la Charte des Nations unies et l'intégrité territoriale du Royaume du Danemark.

Dans ce contexte, nous rappelons les paroles du pape Léon XIV, [récemment adressées](#) au corps diplomatique : « *Ces temps-ci, la faiblesse du multilatéralisme sur le plan international est particulièrement préoccupante. Une diplomatie qui promeut le dialogue et recherche le consensus de tous est remplacée par une diplomatie de la force, des individus ou de groupes d'alliés.* » Ces paroles trouvent un écho profond dans le climat international actuel et appellent à un engagement renouvelé en faveur d'approches pacifiques et coopératives face aux défis mondiaux.

Nous encourageons donc l'Union européenne à continuer d'agir comme une force unie, responsable, ferme et fiable, en restant ancrée dans ses valeurs fondamentales et en s'engageant à défendre un système international fondé sur des règles et un multilatéralisme efficace.

Nous confions le Groenland, le Danemark, l'Europe et la communauté internationale à l'intercession de Marie, Reine de la Paix, et de saint Ansgar, apôtre du Nord. Que Dieu accorde la sagesse aux dirigeants politiques et à tous ceux qui occupent des postes à responsabilité, afin qu'ils puissent œuvrer sans relâche pour le bien commun, la justice et la paix.